



Recueil de témoignages :

Précarité et Pauvretés en prison.

Selon l'institut wallon pour un développement durable, de 1999 à 2015, la précarité aurait fait un bond de plus de 20% en Wallonie. Ce sursaut serait de 6,6% si l'on compte depuis l'année 2008. C'est en tout cas ce que démontre l'indicateur de précarité socioéconomique pour la Wallonie.

https://www.rtf.be/info/societe/detail_la-precarite-en-wallonie-s-accroît-selon-un-nouvel-indicateur?id=9518749

La pauvreté et la précarité peuvent prendre des formes multiples mais sont toujours, pour nous, une atteinte portée à la dignité de la personne.

Notre Association a été interpellée quant aux liens pouvant exister entre la prison, la précarité et les pauvretés. Comme visiteur, nous avons l'impression que la prison recueille les personnes les plus défavorisées dans tous les sens du terme. Sans être spécialistes, nous constatons déjà une dépendance évidente entre la situation socio-économique et la population pénitentiaire.

La journée de rencontre organisée le 21 octobre 2017 sur cette thématique et rehaussée par la présence de deux intervenants, Georges de Kerchove (avocat honoraire et membre actif d'ATD Quart-Monde) et Xavier Lambrecht (aumônier à Lantin), nous a permis d'aller plus loin dans notre réflexion et la compréhension de ces problèmes humains. Un *Trait d'union* reprendra leurs interventions. Toutefois, pour répondre à la demande de plusieurs visiteurs présents lors de cette journée, nous avons repris dans ce petit feuillet tous les témoignages reçus par écrit ou entendus lors de cette journée.

Pour le CA

Solange Pourveur
Présidente

**Témoignages de détenus de différentes prisons
interpellés sur le thème de notre rencontre :****➤ Message de Stéphane (19/7/17)**

La pauvreté et la précarité des détenus règnent dans l'ensemble. Une ignorance de l'état, de la famille, des proches, le prétexte principal allégué est que si l'on est capable de se retrouver là, le soutien financier et moral... est inutile. Mon avis sur le sujet est contraire, c'est justement le plus difficile à concevoir, UNE RECONSTRUCTION POSITIVE décente dans ces conditions. La vie extérieure est déjà compliquée, pour la plupart ici, un euro par jour pour timbres, les produits d'hygiène, le téléphone, les vêtements, ...

Mais les personnes extérieures nient l'évidence. Nos seules richesses sont la foi, notre force de caractère, l'espoir d'une simple lettre... Vous les responsables de ces principes et règlements, je vous invite à vivre dans nos conditions, non pas quelques jours, mais quelques mois. De cette manière, votre perception entraînerait un autre regard et sans doute beaucoup de changements sur des points qui vous échappent. Oui, nous avons commis des fautes, mais nous ne méritons pas autant de mépris. NOUS RESTONS DES ÊTRES HUMAINS. Il est grand temps qu'une justice équivalente pour chacun voie le jour, mais, malheureusement, la corruption divise le pouvoir des riches et l'impuissance des petites gens n'ayant pas le choix de suivre. Personne n'est parfait, le faux pas est présent pour chacun.

➤ Précarité et pauvreté en prison... pour Yves

C'est vrai que notre prison est une nouvelle prison. Elle est neuve, elle est propre, mais pour ce qui est du bien-être, ce n'est pas le cas pour plusieurs détenus. Ils pourraient tous vous écrire le mal-être qu'ils ressentent ici.

Si on travaille à environ 0,50 € de l'heure, il faut déjà travailler beaucoup car la télévision coûte 19 euros par mois. Maintenant, ils ont augmenté les jetons de machine à laver et à sécher. La famille peut apporter un sac de vêtement tous les trois mois, mais je n'ai eu qu'une visite de mon frère et il n'avait pas de sac à linge, alors ça va faire 1 an et 4 mois que je porte toujours les mêmes vêtements. Oui, j'ai bien reçu de l'un ou de l'autre une ou deux blouses, mais en chaussettes, je n'ai plus que 4

paires car les autres ont des trous et on ne peut pas les jeter, car quand on me rapportera un sac, les agents comptent les vêtements qui sortent. On ne peut même pas se prêter quoi que ce soit car on a un rapport et... l'objet est mis aux prohibés !

Pour le tabac, c'est un paquet de 30 gr toutes les semaines et bien sûr à décompter sur votre paie. Alors, imaginez celui qui a le statut social et bien il n'a rien du tout. Dans les autres prisons, la direction donne pour dépanner le détenu sans rien faire payer. Mais ici, c'est vraiment la vraie galère, on n'est que des numéros, mais déjà nous faisons notre peine de prison dans la tristesse. En plus de cela, nous sommes traités comme des numéros.

(.. .) Malgré tout, on garde la foi et l'espérance que ça changera un jour pour nous et pour ceux qui ont encore moins que nous (...).

➤ Pour Guy, la pauvreté, il la voit dans l'isolement. L'isolement cache aux autres que l'on n'a rien et il vous empêche de demander, vous vous contentez de ce que la prison vous donne. Enfin, pour moi qui n'ai pas de visites, ni d'aides extérieures, c'est ainsi que je fonctionne.

Si j'ai la chance d'avoir un emploi, c'est bien, ça permet de cantiner d'améliorer l'ordinaire et d'être plus à l'aise **mais pauvre vous l'êtes toujours quand vous êtes seul** et puis on arrive seul devant Dieu comme on est seul dans son trou. Le mien (trou) est cette cellule où je fonctionne mais ne vis pas, la vie s'arrête ici ; on est en attente, en attente de quoi ?

➤ Message de Stéphane

La pauvreté se résume aussi par le manque d'encadrement sérieux d'une réinsertion vers la société. La prison veut tout contrôler, le règlement est rédigé dans le sens favorable d'un respect des travailleurs, mais froid et infligeant à l'égard des prisonniers. **Au résultat, ils sont auteurs et complices de bombes humaines à retardement.** Celles-ci d'ailleurs dérivent de plus en plus vers la médication, les drogues, le radicalisme. Les contacts avec l'extérieur sont réduits, le mépris et la haine contractés pendant des années se reportent sur la population extérieure. Les courtes et longues peines sont mélangées : une peine pour non-respect de roulage peut se transformer, vu cette diversité, à des ventes d'armes ou pire, le choix est à la carte.

La précarité vient justement d'une ignorance pour résoudre ces manquements destructeurs. Il y a du travail, mais rémunéré en sorte qu'il soit dépensé à enrichir l'établissement et non pas pour un espoir de reprendre une base correcte à la sortie. Les cours, oui, mais à la sortie, vu un casier, la plupart des portes seront fermées. Même si nous redeviendons volontaires et droits, la conscience de chacun sait que le système vous dirige vers des solutions négatives.

C'est la microsociété étudiée par des diplômés.

➤ A Leuze, nouvelle prison depuis 3 ans, nous sommes soi-disant dans un superbe environnement (TV, douche, PC,...) mais il n'y a rien à faire. Je suis servant et je ne travaille qu'un jour sur trois, car il n'y a pas de travail pour tous, et donc je ne gagne que 75 euros par mois (la TV c'est 20 euros/mois). J'ai donc trop peu d'argent pour téléphoner alors que j'ai le téléphone en cellule en permanence... C'est dur à vivre.

Dans la liste des cantines, il y a peu de produits de première nécessité pour ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent. Dans cette prison, on doit acheter la poudre et les jetons pour faire notre lessive nous-mêmes.

L'aide sociale (45 euros/mois) doit être remboursée progressivement dès que je touche un salaire ou de l'argent de l'extérieur. **C'est un prêt, pas un don.**

Une grosse misère, c'est la mentalité des surveillants : il y a beaucoup de jeunes agents qui, soit ne veulent presque rien faire, soit nous cherchent des poux, soit excitent les gars...

La misère c'est d'être là et privé d'aide.

➤ La pauvreté en prison selon Philippe

Vous savez la pauvreté en prison est dure à vivre, j'en fais l'expérience ce mois-ci. Je suis sans argent car ma mère est hospitalisée. Tous les mois, elle me versait 100 € sur mon compte. Ce mois-ci, à cause de son hospitalisation, je ne recevrai rien et c'est très difficile à vivre. Le manque de tabac est le plus grand des fléaux en prison, manque de produits d'hygiène – on ne peut pas cantiner sans argent -, c'est pour cela que certains détenus travaillent pour améliorer leur quotidien. Maintenant, certains produits pour la santé sont payants, ce qui n'était pas le cas il y a trois ans. Pour les maux de dos, nous recevons du paracétamol : c'est

le médicament qu'on donne pour tous les maux. Si vous voulez de la pommade chauffante, il faut l'acheter. Je ne trouve pas cela normal car la prison devient une institution pour riche, le pauvre peut souffrir...

Heureusement que l'après-midi, ou en début de soirée, il y a les activités : ça nous permet de sortir de notre cellule 1h30 par jour et les préaux pour s'aérer la « tête ».

Il y a encore beaucoup de sujets dont je peux parler, mais la liste est tellement longue que ce n'est pas possible d'écrire par courrier tout ce qui se passe en prison : les conflits entre les détenus et les agents ou la direction, les refus de congés, de PS, qui sont très durs à vivre... Moi, sur 5 ans et 7 mois, je n'ai eu que 2 permissions de sortie, mais dès qu'on leur dit que l'on va à « fond de peine », on nous retire tous les avantages. Donc où est la réinsertion, la fierté de notre ministre... ?

Voilà, madame, si vous voulez que je témoigne, je vous donne adresse et numéro de téléphone de ma mère qui me transmettra le message.

Témoignages et réflexions de visiteurs de prison :

➤ Arthur est à l'annexe suite à diverses agressions et, surtout, après une tentative de viol une nuit de réveillon bien arrosée.

Des éléments que je vais citer relèvent de sa situation personnelle et d'autres de l'institution qui l'enferme.

- 1) Situation personnelle: ses grands-parents étaient mineurs. Sa mère est d'un pays slave, veuve. Sa fratrie est dispersée et il est sans contact.

Il émarge à la mutuelle et a dû avoir un administrateur de biens qui lui concède 30 euros par mois. Sa mère et lui font des projets qui s'avèrent irréalisables : une maison en France, achetée avec deux minimales pensions.

Pauvreté pour réaliser un rêve.

. Il est transféré, sans carte d'identité, alors que les démarches étaient en cours, proches de l'obtention.

N'avoir pas d'identité est un manque

. Psychologiquement, de multiples dérives entraînées par son état : toxicomanie (guérie dans les murs), ancienne addiction à l'alcool, problèmes sexuels et une angoisse qui resurgit dès qu'une solution s'ébauche ou qu'une convocation arrive.

Pauvreté psychologique

. Santé : diabète (soigné régulièrement ?) et les problèmes oculaires qui l'accompagnent.

Pauvreté du capital santé

. Trouble mental manifesté par un comportement en dents de scie. Il parle de zones de son cerveau à réactiver. Manque de concentration, délire parfois, extrême fragilité.

Tout feu, tout flamme pour remise à niveau par cours à distance. Puis abandon soudain.

Travaux internes obtenus, puis cessés.

Beaucoup d'illusions : un mois de formation en maçonnerie, mécanique, carrosserie l'entraîne à dire : je peux tout faire.

Il écrit un roman de 140 pages en 8 jours et se soucie de le présenter à un éditeur et d'abord de dactylographier le manuscrit.

Intention de changer d'avocat à la moindre embûche.

Confiance en soi vite sabotée et phases dépressives.

Instabilité qui est une réelle pauvreté

Une pauvreté de perspectives d'avenir quand il pense être libéré sous peu, quand il est transféré d'un endroit à un autre, quand il visite des centres à projet et que c'est sans lendemain, quand il téléphone dans un centre toutes les semaines pour confirmer sa demande et que le refus parvient après un an.

- 2) Du côté de l'institution carcérale : il n'y a pas de plan établi avec lui. Peu d'encouragements et un manque de concertation entre la maman, avocats et AS, psychiatre, psychologue. Ce qui entraîne beaucoup de confusion chez Arthur. Celui-ci se réfugie dans la

lecture de Freud, de romans, de fictions, du Coran, de la Bible, de thrillers.

Dans les moments de lucidité, il dira : je suis incarcéré à vie car aucune structure ne correspond à ma pathologie.

Ces différents aspects, s'ils ne témoignent pas d'une réelle précarité matérielle, manifestent un cumul de situations de vie insoutenables, insurmontables et décourageantes, en prison ou en-dehors. Et sont un frein à la libération qu'attendent ardemment la maman et son fils.

Edith

➤ Pour Ahmed : « *Les limites sont dépassées* »
« *Même pour sortir clochard... il faut la pêche !* »

Ahmed n'a même pas 30 ans. Il est incarcéré à la prison de Saint-Gilles. Il est tout à fait désespéré.

Il est là pour vols successifs, pour manger dit-il ! Chaque fois repris, les peines s'accumulent. Ses condamnations cumulées se montent à 7 ans.

« *On me dit auteur d'un vol à Anvers où je n'ai jamais été : ils me prennent pour un autre du même profil... mais pas d'explication et tu signes là... Aie ça fait une boule dans la gorge !....* »

Il est sans papier et indigent, misérable, sans famille ici en Belgique, c'est dommage car sa mère l'aime bien paraît-il.

Il me dit bénéficiaire de la caisse sociale soit les 5 euros (3 euros pour le téléphone et 2,80 pour le paquet de cigarettes). Pas de cantine, mais chaque jour des patates très grises !

« *On est en enfer ici* » « *C'est trop ! ... Ils veulent quoi ?* »

« *Sans télévision, et pas de possibilité de bibliothèque... En plus il faut une visite pour sortir de la cellule. Sinon la journée est longue et dure* »

« Laisse tomber, pas de nouvelle du monde, hors de la vie des gens. On est comme des morts-vivants et le cœur est rempli, mais les yeux n'ont pas de larmes... c'est la souffrance, mes frères, il faut garder la pêche comme ils disent. Mais moi-même je n'ai pas pris le droit chemin... »

« Et ici personne ne t'entend quand tu dis quelque chose : pas un sourire !

Elle n'a pas de prix, la Liberté...

Peut-être que je vais crever ici à Saint-Gilles ! »

J'évoque avec lui les possibilités de travail. Alors là, il se déchaîne :

« Vous croyez ?

Après 7 mois, j'avais enfin obtenu du travail. J'ai pu travailler seulement quelques jours et juste gagné 24 euros. Je partageais la cellule d'un codétenu qui avait la haine et a tout cassé en cellule... Il a été envoyé au cachot pour se calmer. Moi je n'y suis pour rien du tout. Je me suis entendu dire par le chef que je serais obligé de retourner dans l'autre aile. - Monsieur, vous ramassez vos bagages et retour en section - conclut le chef ! J'ai été obligé de retourner à la case départ.

Me voici à nouveau en bout de liste des demandeurs de travail et elle est longue de 180 personnes !

J'ai envie de pleurer comme un bébé, mais pas une larme ne sort. Mon cœur est devenu dur comme un caillou, un rocher. Il n'y a pas de pitié. A force de garder la souffrance et les problèmes dans le cœur, ça va éclater et me rendre malade... En prison chacun a des problèmes qu'il ne peut partager. »

La précarité et l'instabilité d'Ahmed s'inscrivent probablement déjà dans son enfance misérable, mais pourrait-elle se transformer et ne pas engager tout son avenir dans la pauvreté si le temps passé en prison s'avère un temps de RIEN ou même de reculade, de mauvaises idées ?

Vivre la peur au ventre chaque jour pour son avenir proche ou lointain est totalement destructurant.

Claire

➤ **Précarité en milieu Carcéral - Prison de Leuze-en-Hainaut**

D'après constatations et témoignages.

Les détenus qui ne travaillent pas, pour des raisons diverses, sont considérés comme « indigents » et reçoivent 45 € par mois. A Leuze, les cellules sont neuves et comportent une douche et des toilettes individuelles, un frigo et une bouilloire.

Un système « prison cloud » est installé pour communiquer avec les divers services, via téléphone et PC (payants).

On dispose de quatre chaînes télévisées gratuites.

Les « indigents » ont droit chaque mois à un kit d'hygiène comprenant : un gel de rasage, deux rasoirs jetables, un gel douche, un savon, une brosse à dents, un dentifrice, deux jetons de lessive (lavage et séchage). Toutes les semaines, un rouleau de papier de toilette. Toutes les deux semaines, un sac à provisions comprenant un sachet de café ou l'équivalent de thé, un sachet de sucre, un ravier de margarine, un ravier de confiture, un pot de *choco*.

Les soins médicaux sont gratuits ainsi que les médicaments, s'ils sont **prescrits par le médecin** de la prison.

Les prothèses dentaires ou autres sont à charge du détenu, ainsi que tout autre produit dit *de luxe* (ex : sérum physiologique, vitamines etc.)

Un repas chaud est servi tous les midis, plus le souper et le petit déjeuner du lendemain.

Il est possible de recevoir des vêtements, au service des prohibés, sur demande écrite.

Une cantine payante est à disposition toutes les semaines.

Je rappelle que les indigents touchent 45 € par mois.

Mais aussi, ce que le détenu doit payer par mois, s'il le veut bien sûr :

- le coût de la location de TV est de 19 € (50 chaînes)
- la location d'un PC coûte 15 €
- le coiffeur, 50 cents

- il faut acheter les timbres, les enveloppes et le papier pour le courrier
 - le tabac, soit en cantine, sinon on peut en commander une fois par semaine un paquet de 30 g à 4 €, plus les feuilles à rouler à 75 cents.
 - Le téléphone est payant et cher (par crédit)
 - l'impression des documents du PC également par crédit (une imprimante est disponible dans chaque section).
 - les produits de soins dentaires sont payants (colle et produits de nettoyage)
 - la situation d'un détenu « indigent » n'est certes pas catastrophique, sauf pour ceux qui ne reçoivent aucune aide de l'extérieur.
- Les détenus « travailleurs » doivent tout acheter par cantine (produits d'hygiène etc.) et ne sont pas mieux lotis, car tout est à leur charge et ils ne gagnent parfois qu'un peu plus de 100 € par mois en travaillant.

D'où, les mêmes problèmes de société se retrouvent également entre les murs des prisons.

Laurent

➤ José, Portugais, battu par son père dès sa naissance, a fui son pays et renié sa famille (il les considère comme des ennemis).

Au pays, il n'a guère fréquenté l'école, considérée comme une perte de temps et d'argent par son père. Première pauvreté d'ordre intellectuel.

Son éducation a été extrêmement sommaire et chaotique et il finit par se retrouver en prison en France où je le suivrai pendant plus de 8 années. Une de ses sœurs habitant en France avait effectué les démarches pour pouvoir aller le visiter mais il a refusé de la voir. Deuxième pauvreté d'ordre social, familial et psychologique.

En prison, il n'a pas de travail ou rarement, donc pas de revenu et ne peut compter que sur un mandat occasionnel que je lui envoie. Pauvreté économique.

La lourde peine qui lui est infligée dépasse son entendement ; le procès mené à charge et excluant tous les éléments à décharge a été une

mascarade permettant à quelques magistrats de se prendre au sérieux, de développer de la belle éloquence et de beaux effets de manches, mais c'était une parodie de justice. Il en sort écrasé, sali irrémédiablement à ses propres yeux. Nouvelle pauvreté intime qui s'additionne aux autres.

Pour tenter de résister à toutes ces pauvretés, il se construit une carapace : aucun sentiment ne peut l'atteindre, en apparence du moins. Mais lors de mes visites, je ne suis pas dupe : souvent, il ne trouve plus ses mots, recommence dix fois, vingt fois la même phrase sans pouvoir l'achever, ses yeux partent dans tous les sens dans ce qui ressemble à des crises de démence...

Lors de sa sortie de prison, il est expulsé vers le Portugal (le *pays ennemi*) mais revient très vite en Belgique où il mènera une vie de marginal, d'exclu, de pauvre, de SDF, tentant de se faire un peu d'argent en ramassant près des poubelles des choses qu'il espère pouvoir revendre, souvent sans succès. Il se retrouve ainsi sans papier d'identité valable, sans couverture sociale, sans domicile, dans l'*illégalité* juridique.

Quand la maladie l'atteint, il est hospitalisé et est soigné grâce aux réglementations sociales belges (la CAAMI bis et le CPAS pour les médicaments) mais ne persiste pas dans son traitement, ce qui entraîne une rechute et un changement radical : sa carapace fond tout à coup, il reconnaît avoir de l'affection pour une de ses sœurs, de la reconnaissance pour l'amitié que je lui témoigne fidèlement depuis plus de vingt ans et demande à revoir sa mère et sa famille au Portugal. Il y est retourné mais malade et sans revenus, il est à charge de ses sœurs...

➤ Patrick est célibataire, habite seul un kot à Charleroi quand, dans une crise de colère incontrôlable et sous un taux d'alcoolémie proche de 3 gr, il massacre la compagne de son père (aussi chargée que lui). Dès son arrestation, le propriétaire loue le logement à quelqu'un d'autre. En prison, il a un travail et donc des revenus. Il réfléchit à sa situation, à son passé, à son avenir. Il renonce à faire sa vie avec Nadia, au Maroc, qu'il semblait pourtant aimer, parce qu'il ne peut lui imposer de longues années d'attente avant sa libération. Pauvreté affective.

Il ne renie pas sa famille mais ne veut pas retomber dans les mêmes ornières. Ce qui est un bon signe. Toutefois, ses frères ne viennent pas

le voir : ils n'aiment pas la prison. Sauf quand il leur dit qu'il a des cadeaux de Noël pour leurs enfants ! Il y a cependant un semblant d'affection au sein de la famille, même si elle se démontre à grands coups de poings plutôt qu'avec des mots tendres ou des baisers. Pauvreté familiale, sociale.

Il se rend compte que son instruction est lacunaire et veut suivre des cours de mathématique par correspondance, auprès de la Communauté Française. Son incapacité à se concentrer, malgré le soutien que je lui apporte, le conduira à ne pas aller jusqu'au bout. Pauvreté intellectuelle.

Il est incarcéré depuis 4 ans quand il reçoit un premier courrier lui réclamant une taxe sur les poubelles échue alors qu'il était déjà écroué depuis plus d'un an. Il en recevra encore trois autres. Ce type de taxe est enrôlé sans tenir compte de l'endroit où réside la personne mais seulement de son lieu officiel de domicile. Or, lors de son arrestation puis de son arrivée en prison, personne ne l'en a averti. L'eût-on averti que cela n'aurait sans doute rien changé : en détention préventive, il ne peut être domicilié à la prison et son ancien domicile, même s'il est désormais occupé par un autre locataire, reste le domicile officiel et les taxations y afférentes sont dues (en l'occurrence, la Ville de Charleroi percevra donc deux fois les taxes relatives à ce logement...). Ironie du sort, c'est à cette époque que l'ensemble du collège communal carolorégien se retrouve en prison, y compris l'échevin ayant les poubelles dans ses attributions... Sentiment d'injustice et d'être le jouet d'une situation absurde.

Enfin, quand sonne l'heure de la libération conditionnelle, il donne à des codétenus les objets qu'il avait achetés pour meubler son quotidien : il ne veut pas emporter de souvenirs de cette époque maudite. Mais il veut rattraper le temps perdu et tombe amoureux d'une femme qui collectionne les hommes et les jette après quelques semaines, en ayant eu soin de s'approprier ce qu'elle pouvait. En l'espace de six mois, il se lacérera les bras à quatre reprises. Misère affective encore.

Courageux, il travaille sans cacher à ses employeurs son parcours de vie. Sa franchise le sert et il est accepté. Mais c'est la maladie qui le rattrape et met définitivement ses rêves de réinsertion à néant. Grave opération cardiaque lui interdisant d'encore exercer des travaux manuels de force (les seuls dont il était capable), puis un AVC qui le laisse comme une lavette. À quarante ans, il était dans une institution spécialisée, définitivement... Pauvreté de santé.

➤ Flurim, kosovar, est instituteur, donc instruit. Il est né sous le régime communiste et a grandi dans le contexte de guerre qui a ravagé les Balkans ; ce n'est pas sans influencer son caractère, de même que la culture musulmane et machiste qu'il a connue. Un jour, dans son pays, il a rencontré une jeune fille belge qui l'invite à venir en Belgique pour l'y marier, être heureux et avoir beaucoup d'enfants... Hélas, la belle n'était pas celle du bois dormant mais, dès avant le mariage, lui avait planté une superbe paire de cornes sur le crâne. Offensé par cette *femelle* sans foi ni loi, il a vu rouge, le rouge de son sang. Et a écopé d'une lourde peine de prison. Il est en conflit fréquent avec le système carcéral...

Je laisse au lecteur le soin de nommer ces pauvretés. Au tiers de sa peine, il sera expulsé vers son pays.

➤ Lors d'une visite à José, en prison en Haute-Savoie, j'attendais l'heure de mon parloir dans la maison de l'Accueil des Familles (pratiquement chaque prison française possède un « Accueil des Familles » géré par des bénévoles¹ qui accueillent les familles des détenus ayant parfois parcouru plusieurs centaines de kilomètres pour venir). En fait, venant de loin et pas souvent, j'avais droit à deux parloirs consécutifs d'une demi-heure. Voici qu'arrivent deux jeunes femmes, maghrébines, dont l'une est énervée et exige qu'on lui offre du café avant même qu'on le lui ait offert. Les bénévoles s'exécutent et entament la conversation.

Nous apprenons ainsi que les deux amies viennent voir leurs compagnons respectifs arrêtés tous deux pour une même affaire de trafic de marijuana. À cause de cela, et bien que les rencontres se déroulassent dans des boxes individuels, elles ne peuvent pas passer au même moment. La première à voir son homme est celle qui conduit la voiture et n'a pas le temps d'attendre sa compagne, celle qui est si énervée. Et celle-ci, en pleurs, n'a pas de moyen de transport pour retourner dans son village à une trentaine de kilomètres de là, où elle doit se rendre à la gendarmerie pour connaître l'endroit où se trouve le

¹ La tendance à la privatisation du carcéral, suivant le modèle américain pourtant très discutable, menace de retirer aux bénévoles une action qu'ils avaient imaginée et animée pour la confier à des employés de la multinationale qui aura obtenu le marché juteux des prisons. Il est à redouter que la qualité de la relation humaine s'en ressente et que les familles désemparées par l'incarcération d'un proche n'y trouveront plus la même écoute, la même empathie.

corps de son frère qui s'est pendu la nuit dernière (elle en veut aux *flics*, ces *salopards* qui ont arrêté son mec, de lui avoir annoncé cette nouvelle, elle est effondrée...)

J'entre au parloir en même temps que la première et en ressort en même temps que la deuxième. Je lui demande comment elle fera pour rentrer dans son village. En pleurs, elle avoue qu'elle ne sait pas que faire : les transports en commun sont rares et compliqués. De mon côté, j'ai plusieurs heures avant une rencontre programmée avec des connaissances dans la région. Et j'ai une voiture. Je l'emmène jusqu'à la gendarmerie, puis à la morgue où elle me demande de l'accompagner auprès du cadavre, et enfin je la dépose près de son domicile. J'ai compris avec cette jeune femme, que même si nous appartenions à deux mondes différents, nous pouvions cependant nous tendre des mains secourables. La misère n'est pas que dans la prison mais aussi autour, dans les familles. Familles brisées par la détention d'un père, d'un mari, par d'autres événements qui les dépassent.

En France, comme en Belgique, comme partout ailleurs. **Les 'pauvretés' et les 'précarités' ont de multiples facettes, camouflent mal de multiples misères et ont besoin de beaucoup de compréhension, d'acceptation sans jugement pour pouvoir reprendre pied.**

Hervé.

➤ Guy connaît surtout la rue, les ponts et les cartons !

Guy, ce quadragénaire, m'a particulièrement marqué par son récit de vie de grande misère. Enfant maltraité, puis passant de home en home, le voilà depuis des années à vivre sous les ponts, sans attache familiale, sans revenu, sans travail dans nos grandes villes, trouvant les bonnes cachettes, quand il fait trop froid, dans les bouches du métro, ou repérant les bons coins plus protecteurs ou de compagnie possible.

Ici, en prison, il a bénéficié d'une douche et d'une vraie visite médicale. Il a un toit et à manger. Le dentiste lui a enlevé ses deux derniers chicots, mais depuis près d'un an, il n'a pu bénéficier d'aucun appareil dentaire de remplacement. Il mange de trop gros morceaux, ce qui lui donne des maux d'estomac. Il a pour finir été transféré sans aucune solution pour lui permettre de manger correctement.

Ici, en prison, il est indigent, sans télé, sans cantine, sans formation, sans travail.

Il redoute cependant de se retrouver dans la « grande prison, du dehors ». Il voudrait faire quelque chose de sa vie, mais comment ?

Claire

➤ Aux témoignages précédents, il faut ajouter, nous dit Pierre, les ravages des addictions à la drogue ou plus exactement aux drogues. Les dettes contractées en prison s'accumulent et les coups pleuvent !

Je suis désespéré de voir que les traitements contre les addictions sont peu efficaces. Il y a bien la méthadone, mais malgré cela les détenus consomment du shit, de la cigarette et s'endettent. Je suis sollicité pour intervenir auprès des familles afin d'alimenter les comptes pour cantiner, alors que c'est en réalité pour acheter du shit.

Je n'accepte pas de jouer à ce jeu-là mais entre-temps, à cause du manque, la santé de « mon » visité se dégrade.

Pierre

➤ J'ai fait la connaissance de Jean-Claude en octobre de l'année dernière. En tant que visiteuse, je le rencontre deux fois par mois. Jean-Claude vient de fêter ses 50 ans, il ne sait ni lire ni écrire. Cependant il adore les mots mêlés. Je viens avec un carnet. On y joue chacun à son tour ! Je suis impressionnée de la vitesse à laquelle, malgré son illettrisme, il trouve le mot caché !

Jean-Claude est toujours de bonne humeur ! En apparence ! Je le trouve serein et fataliste. Il n'a personne au monde. Pas de famille, pas d'amis, pas de visites ! Personne à qui parler au sein de la prison... « Je n'intéresse personne » dit-il. Il vit seul dans sa cellule en voyant s'écouler le temps, lentement, très lentement. Il n'a pas accès à une télé (trop cher) et il ne lit évidemment pas. Imaginons à quoi peut ressembler une journée pour lui ? La solitude, rien que la solitude et probablement le rejet des autres. Jean-Claude est différent, il le sait et reste optimiste

malgré tout. Il reçoit une aide matérielle, un prêt de 45 euros par mois. Il l'utilise pour son tabac. Pour terminer le mois, il peut ramasser les mégots qu'il trouve pour récupérer un peu de tabac. Jean-Claude ne peut pas cantiner. Quand je le rencontre, il a toujours faim, il n'a pas de dents et ne sait rien manger de dur. « Le café me manque » dit-il ! Ce matin il m'a confié avoir une tache sur un poumon ! Il s'en fout ! Il dit que Dieu fera de lui ce qu'il veut. Jean-Claude est croyant et prie tous les jours. Il accepte son sort avec philosophie. « Etre pauvre en prison, c'est être doublement malheureux » me dit Jean-Claude sans vouloir se plaindre.

Marie-Martine

➤ Nous terminerons ce petit recueil en vous partageant l'expérience de Jean-Marie, aumônier durant 12 années à la prison d'Arlon.

Il est important de constater que 99% des détenus proviennent d'un même milieu familial avec toutes les tristes conséquences sur lesquelles nous pouvons réfléchir.

Rares sont les « cols blancs » ! Pourquoi ? C'est un peu l'objet de cette étude.

Faisons le constat que rédiger un exposé ordonné en évoquant toutes les différentes formes de pauvreté est impossible. Tout est lié. Tout est dans tout et réciproquement.

1. Pauvreté affective et... sexuelle.

Lorsqu'on interroge un peu sur l'origine, la provenance des détenus, faut-il s'étonner de la réponse ?

Parents séparés, familles recomposées souvent sans travail ou emploi précaire, peu épanouissant où l'alcoolisme est fréquent, courant et coulant. Il s'ensuit une pauvreté financière certaine aboutissant à une malbouffe, un accoutrement vestimentaire repérable, un suivi médical absent, un logement proche de l'insalubrité.

Dans la rue, il est aisé de repérer les pauvres. Il suffit de constater les lunettes démodées, des dents mal soignées, souvent cariées, une

chevelure négligée, des habits inadaptés... Ils sont par le fait même rejetés. Qui se ressemble, s'assemble. La richesse devient une provocation. Cause en partie de la violence d'aujourd'hui.

Absence affective évidente.

Bien souvent un passé, un parcours décousu, insécurisé.

Fréquents sont les séjours dans une institution d'accueil pour enfants, dès la prime enfance parce que les parents sont déçus de leur droit et mis sous tutelle du juge de la jeunesse. C'est pourtant un âge si important pour recevoir le potentiel nécessaire à la réussite. Comprendre la suite n'est pas difficile !

Le malheur, c'est que l'enfant reproduit ce qu'il a vécu et connu. Et que ces familles sont souvent des familles nombreuses. Que peut-on espérer pour demain ?

Je suis particulièrement inquiet pour ce qu'engendre notre société. De plus en plus de divorces où les enfants ne sont que des problèmes pour ceux qui en ont la charge, la responsabilité de l'éducation : parents, enseignants, prêtres... On les abandonne à leur triste sort. Quel avenir !

La prison n'est pas loin.

Si l'on analyse pareil parcours d'un enfant, on constatera que toute son existence n'a été que sanction, punition, rejet : famille, école, rue, puis... prison ! Or, « on ne peut vivre sans tendresse » chante Bourvil. Evidence !

L'être humain ne peut s'épanouir et grandir que dans un milieu où il se sent aimé, élevé (vers le haut).

La prison n'est, certes, pas le lieu où règnent l'Amour, la tendresse, la compréhension, l'écoute...

Quant à la question du sexe ? Secret.

Pour certains, épanouissement sexuel difficile. Nécessité et recherche d'une relation particulière, affective, sexuelle avec un partenaire absent. Comment passer avec celui-ci un bon moment, une ou deux heures en visite hors surveillance (VHS), par exemple. Trouver n'est pas facile, mais parfois possible par le biais de la TV. Des sites de rencontres à la télévision peuvent y aider. Autre astuce : proposer son frère ou sa sœur contre rétribution !

2. Pauvreté intellectuelle.

Rares sont les détenus dont les parents ont terminé le cycle du secondaire, voire du primaire.

Comment dès lors, les enfants pourraient-ils avoir été secondés dans leur scolarité ?

Les parents n'en voient d'ailleurs pas la nécessité.

Un fils de ministre a plus de chance de devenir ministre qu'un fils de ferrailleur. Il suffit de le constater, plus spécialement peut-être, dans notre pays.

Dans les prisons sont proposés des cours de rattrapage scolaire par « lire et écrire » notamment ; combien sont ceux qui le fréquentent ? « A quoi ça sert ? » diront certains.

Conséquences : comment lire un rapport, un dossier ? Rédiger une lettre pour la défense ? Comprendre la correspondance ? Connaître le vocabulaire, qui plus est, juridique ?

Que de fois ne faut-il pas rédiger la demande d'une visite ou une commande à la cantine !

3. Pauvreté sociale

Ne pas recevoir de visites, ne pas savoir lire une lettre, un livre, ne pas pouvoir comprendre les émissions télévisées, tous ces manques coupent du monde et confinent le détenu dans son monde, celui de la prison.

Ses relations se limitent à celles de son quartier carcéral et du préau.

Difficile de comprendre certains détenus enfermés 24 h sur 24 dans leur cellule. Pour ceux-ci, leur seule sortie journalière, parfois insécurisante, est la douche. Seule rencontre, l'ouverture de la porte 2 fois par jour, pour le repas. Parfois une convocation au parloir de l'avocat ou au service psycho-social. Et peut-être un visiteur ou un aumônier de « passage », trop souvent rapide et parfois sans suite. Même en ce lieu où la notion de temps a disparu, difficile de faire abstraction du rythme de vie que nous imposent tant d'activités écrasantes. Comptabilité, rentabilité, efficacité restent les maîtres-mots de notre passage à nous,

visiteurs ou aumôniers. « Combien de détenus as-tu rencontrés aujourd'hui ? »

Et si le détenu a la possibilité de se rendre au préau 2 fois 2 heures chaque jour, c'est l'occasion pour lui de se défouler en marchant, en jouant au foot et surtout de faire des rencontres. Le sport est un moyen de garder la forme avant la sortie. Le bodybuilding est aussi une autre manière.

Domage, bien des rencontres deviennent souvent destructrices, au point que beaucoup ne fréquentent plus ce lieu de bagarres, règlements de compte, rackets ou même de radicalisation de quelque ordre que ce soit.

Enfermé, le détenu a le temps de ruminer, de penser... à quoi, à qui ?

Les propositions d'activité sont peu fréquentées : yoga, célébrations religieuses, concerts, lire et écrire, réunion de « vie libre » ou « alcooliques anonymes », remédiations.

Cela pourrait et devrait être aussi une occasion de travailler une autre forme : éducative, intellectuelle, morale, voire même spirituelle.

Visiteurs de prisons, aumôniers sont parfois bienvenus s'ils savent s'adapter à la personnalité de ce détenu encore inconnu. La rencontre sera d'autant plus appréciée si elle débouche ou évolue vers une relation affective. C'est par des visites régulières et prolongées que peut se construire un réel partage aboutissant à la quête première du prisonnier : être apprécié, sans jugement, et aimé.

Important, me semble-t-il, de créer un véritable lien d'amitié durable. La montre est bannie dans toute relation humaine surtout dans ce monde où le temps s'est arrêté.

4. Pauvreté financière.

Il arrive de rencontrer des détenus pour qui l'argent n'est nullement un problème. Les familles suppléent !

D'autres, plus malins, ont pu intelligemment, planquer le butin d'un vol, d'un braquage.

Cas assez rares.

Autre source d'enrichissement : la vente de la drogue ou le racket.

Certains entretiennent, par l'écriture, des relations à l'extérieur avec des « âmes charitables » qui versent de l'argent fréquemment ou envoient des cadeaux.

Ceux-ci vivent confortablement leur enfermement : cantine abondante... parfois partagée en échange d'une relation sexuelle particulière ou pour un achat facile de drogue ou autres stupéfiants. L'argent peut aussi permettre le paiement d'une visite thérapeutique chez le psychologue, nécessaire à la guérison et à la libération. Se payer un avocat de renom. Bien utile.

Ce n'est évidemment pas le cas de la majorité.

Souvent, la plupart des détenus ont été trouvés dans la rue, désœuvrés, faisant la manche, arnaquant, consommant des stupéfiants. Il faut bien vivre...

Ainsi sont-ils incarcérés sans argent.

Un compte personnel en interne est ouvert pour chacun. Souvent vide. Conséquence : pas de cantine possible, juste le minimum fourni par la prison et donc pas de tabac, pas de TV, pas d'habit personnel hormis celui de détenu souvent usé, inadapté.

Heureusement, existe une cantine sociale, pour les sans argent, qui donne droit moyennant 15 € (à Arlon) à une TV ou une radio. Cette somme sera déduite dès l'approvisionnement du compte à la suite d'un don extérieur ou de la recette du faible salaire gagné par le travail industriel (TI) ou encore un service interne : cuisine, nettoyage, service repas, buanderie, entretien. Tous n'ont pas cette chance de travailler et ainsi de quitter leur cellule et de recevoir une petite indemnité (85 cents/h).

Même donc à la prison, présence de cette inégalité financière riches-pauvres.

Il y a cependant, parfois, une certaine solidarité, entraide... mais aussi des règlements de compte pour des prêts non remboursés pouvant servir à l'achat de stupéfiants essentiellement.

5. Pauvreté d'avenir.

Quel avenir à la sortie ? Important de décrire le cheminement à suivre avant d'avoir accès à la libération.

La sortie est fixée officiellement après 1/3 de la peine sauf exceptions nombreuses. En général la détention est plus longue que la règle ; parfois et bien souvent 2/3 dû à la lenteur de la justice à différents niveaux.

Certains prisonniers optent pour la libération absolue, sans condition. Ce choix offre certains avantages : la date de la sortie définitive aura lieu le jour précis de la fin de l'exécution de la peine. Cette formule est communément appelée « fond de peine ». La peine sera totalement exécutée sans aucune sortie au préalable.

Sans ce choix du détenu, pour avoir accès à cette sortie « définitive » sans condition, il est convenu généralement de suivre 3 étapes.

- Permission spéciale (P.S.) : temps réduit d'une journée pour rencontrer éventuellement un employeur ou retrouver un membre de la famille en vue de la réinsertion.

- Congé pénitentiaire (C.P.) : sortie de 36 heures par mois pendant 3 mois suivi d'un bilan qui pourra redonner un nouveau bail de 3 mois. En général, départ de la prison à 7h et retour le lendemain à 19h.

Pour avoir droit à cette sortie, il faut trouver un lieu d'accueil : un centre d'hébergement, une famille ou un particulier. Chose peu facile ! Les centres d'accueil sont complets et les détenus ne peuvent souvent pas compter sur l'aide de la famille. Parfois, ils en ont perdu la trace ; peu nombreux sont les particuliers qui osent prendre un tel engagement. Tout cela est bien sûr gratuit ! Le détenu ne dispose que d'un titre de transport ; il quitte la prison sans argent, sans effet personnel sinon le vêtement qu'il portait à son entrée. Celui-ci est souvent plutôt démodé et peu adapté. Comment le détenu peut-il rallier le point de rendez-vous à partir de la gare la plus proche où il est arrivé ? Aucun contact possible vu l'absence de GSM et d'argent !

A signaler qu'à chaque sortie, le prisonnier condamné pour faits de mœurs a le devoir de se présenter à la maison de santé mentale pour un suivi psychologique à Arlon ou Neufchâteau le plus souvent. A payer 10 € ! Cela réduit déjà fortement son temps de congé.

L'hôte d'accueil porte en partie la responsabilité de la bonne exécution de la peine. Tout écart doit être signalé à la maison de justice dès que possible.

- Libération conditionnelle, dernière étape avant la libération définitive.

Une nouvelle fois, il faut trouver l'endroit où vivre ce temps défini par le tribunal d'application des peines (TAP). Heureusement, le service d'aide au détenu (SAD) offre la possibilité de chercher et/ou de faire les démarches nécessaires fastidieuses et souvent infructueuses et décevantes.

Pendant ce temps, le prisonnier doit se soumettre à des conditions strictes telles que respect du règlement en vigueur dans la maison d'accueil, interdiction de contacts avec d'autres détenus et également des victimes. Interdiction de se rendre à l'endroit, la commune, où le délit a été commis. Interdiction de boire de l'alcool et de fréquenter des lieux de débit de boissons, obligation de se présenter mensuellement à la maison de justice et d'y rencontrer un assistant social de probation. Avoir, bien sûr, un comportement exemplaire. Ainsi résumées les conditionnelles habituelles.

Il y a aussi le port du bracelet électronique qui limite l'espace de circulation souvent au périmètre de la maison d'accueil, sauf à certaines heures, pour se rendre au travail. Difficile et trop long à décrire ici.

A quoi peut donc servir la détention, quand on sait que le détenu n'a rien ou presque rien reçu comme bagage nécessaire pour affronter le quotidien exigeant que nous connaissons tous ou la plupart ?

Entré sans addiction au tabac ou à la drogue, il en ressort dépendant, voire même esclave.

Parfois même, libéré, il devient violent contre la société, le système. Que de récidives !

Des agents pénitentiaires et des visiteurs avertis savent présager l'avenir...

Que dire encore de l'état physique, la santé, le moral... ? Constat personnel lors de l'accueil en congé ou en libération : rares sont ceux qui sortent indemnes de problèmes médicaux.

6. Pauvreté « identitaire »

Dès son entrée en prison, le prévenu a perdu son identité. Il n'est plus qu'un numéro comme tous les autres. Il commence en premier lieu à changer de vêtement et revêtir la tenue pénale. Plus rien de personnel. Il

va être enfermé comme prévenu. Coupable ou non ! (lire le livre de Bernard Westphal « Assassin »).

Cellules dégradées, vêtements, lits, draps et couvertures usagés, usés. Peu importe. Aucun droit, aucun choix. Vivre dans une surface de 9 m² seul ou avec un codétenu inconnu. Voilà le sort réservé à tout qui est arrêté. Pas de contestation possible sinon le cachot.

Soumission à toute injonction d'où qu'elle vienne. Rien à dire !

Peu importe son innocence ou le pourquoi de sa condamnation, grave ou pas, il devra respecter le règlement sans droit de contestation, sinon par le biais de la direction ou la commission de surveillance.

N'est-ce pas là la plus grande frustration et la plus grande perte de son identité ?

Exécuter, obéir, se taire.

Certains s'accommodent parce qu'ils se sont toujours soumis aux conditions qu'ils ont connues.

Mais n'est-ce pas là la plus grande souffrance ? Surtout si l'on est ou se sent innocent !

Il y aurait encore bien des choses à dire. Je n'ai pas le temps d'entrer plus dans le détail.

Ce document résulte d'une expérience personnelle et donc subjective. Il ne peut être que le départ à une réflexion.

Non, la prison n'est pas un hôtel étoilé.

Je ne conseille à personne de vivre cette « expérience » et pourtant, comme on le dit souvent : « cela pend au nez de tous. »

*Merci à chacun d'entre vous d'avoir partagé vos réflexions et vos témoignages concernant votre ressenti ou votre expérience professionnelle sur :
« La précarité et les pauvretés en prison ».*

Vous pouvez soutenir l'Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique (AVFPB), soit par un don, soit en la rejoignant comme membre effectif (si vous êtes actif en prison) ou comme membre adhérent (sympathisant).

Bulletin d'affiliation à l'AVFPB à envoyer par courriel : avfpb@hotmail.com ou par poste c/o Hubert d'Ansembourg, Sint-Annastraat 95-A / 3090 Overijse

Compte bancaire : BE85 3630 7395 9106 de l'AVFPB

NOM :

PRENOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

LOCALITE :

TELEPHONE :

MAIL :

PRISON VISITEE (si visiteur effectif) :

Souhaite devenir

Membre effectif (réservé aux visiteurs de prison - cotisation : min EUR 15)

Membre adhérent (cotisation facultative)

SIGNATURE :

**Visiteurs de
Prison AVFPB**

Association de Visiteurs Francophones de Prison de Belgique ASBL

N° d'entreprise : 0826 259 757

Siège social : rue de l'Etang Derbaix 2 – 7033 CUESMES

Compte bancaire: IBAN: BE85 3630 7395 9106 - BIC: BBRUBEBB

Courriel: avfpb@hotmail.com - site : <http://visiteursdeprison-avfpb.be/>